

Les animaux contaminés par le SARS-CoV-2 représentent-ils un risque pour l'Homme ?

Communiqué de l'Académie nationale de médecine et de l'Académie vétérinaire de France

23 juillet 2020

Les connaissances sur les risques de contamination humaine par le SARS-CoV-2 à partir des animaux [1] se sont enrichies de nouvelles données sur la sensibilité ou la résistance au virus parmi les différentes espèces animales, en conditions naturelles ou expérimentales.

Bien que l'origine zoonotique de la Covid-19 soit bien établie (chauves-souris du genre *Rhinolophus*, hôtes intermédiaires possibles, dont le Pangolin asiatique), un seul cas de contamination animal-Homme par le SARS-CoV-2 ayant été documenté avec des visons d'élevage aux Pays-Bas, rien ne prouve à l'heure actuelle que les animaux participent à la propagation de la pandémie dans la population humaine.

En revanche, la contamination Homme-animal par le SARS-CoV-2 a été décrite à plusieurs reprises : depuis le premier cas du 26 février du chien contaminé par sa propriétaire à Hong-Kong, d'autres cas ont été rapportés dans la même ville (2 chiens et un chat), ainsi qu'en Belgique (un chat), aux États-Unis (5 tigres, 3 lions, 7 chiens, 5 chats), en France (2 chats), en Espagne (2 chats, une ferme de visons), en Allemagne (un chat), en Russie (un chat), aux Pays-Bas (25 fermes de visons) et au Danemark (3 fermes de visons) à la date de ce communiqué. Une enquête sérologique réalisée à Wuhan après l'épidémie de Covid-19 a révélé que sur 102 chats testés, 11 avaient été contaminés [2]. En France, 9 chats et 12 chiens en contact étroit avec 20 étudiants vétérinaires atteints de Covid-19 (suspects ou confirmés) sont restés séronégatifs. Par ailleurs des chats ont été trouvés séropositifs près des fermes hollandaises de visons (3 chats sur 11 dans une ferme et 7 chats errants sur 24 près de deux fermes infectées, ces 24 chats errants n'entrant pas dans les habitations) [3].

À l'exception du cas particulier des visons aux Pays-Bas, où la diffusion du virus par aérosols, favorisée par une forte densité animale à l'intérieur des bâtiments d'élevage, a contaminé rapidement la grande majorité des visons ainsi que deux employés, aucune de ces observations ne permet actuellement de conclure à une contagiosité animal-Homme ou animal-animal du SARS-CoV-2 [4]. Il n'existe, par ailleurs, aucune donnée en faveur d'une transmission du virus à des animaux de la faune sauvage dans les conditions naturelles.

Les essais d'infection expérimentale par le SARS-CoV-2 réalisés en Chine, en Corée, en Allemagne et en France ont mis en évidence une sensibilité élevée chez le furet, les macaques cynomolgus et rhésus, le chat, le hamster doré syrien, beaucoup plus faible chez le chien, et une résistance chez le porc, le poulet, le canard, le rat et la souris. Ces travaux ont aussi montré que les furets infectés présentaient des symptômes respiratoires et pouvaient infecter par contact d'autres furets. Ceci a été aussi observé avec le chat où les symptômes ne sont pas toujours observés.

Bien que ces infections animales ne jouent pas de rôle dans l'évolution de la pandémie de Covid-19, **l'Académie nationale de médecine et l'Académie vétérinaire de France recommandent, dans le cadre d'une stratégie globale « une seule santé » :**

- de mettre en œuvre les mesures de biosécurité les plus strictes dans les élevages de visons encore indemnes afin d'éviter les contaminations humaines et tout risque de propagation ultérieure, voire la constitution d'un réservoir animal ;

- d'éviter tout contact entre les personnes infectées par le SARS-CoV-2, ou suspectes de l'être, avec leurs animaux de compagnie, notamment s'il s'agit de furet ou de chat, et d'observer les mêmes mesures barrière que pour prévenir la contamination de leur entourage (lavage des mains, masques...);
- de ne pas appliquer aux animaux infectés par le SARS-CoV-2 des mesures contraires à leur bien-être;
- de poursuivre les travaux de recherche pour préciser les conditions de contamination des différents animaux de compagnie et pour identifier les risques de contagiosité pour l'Homme.

1. Animaux de compagnie et Covid-19. Communiqué de l'Académie nationale de médecine du 24 Mars 2020
2. Zhang Q et al. SARS-CoV-2 neutralizing serum antibodies in cats: a serological investigation. <https://doi.org/10.1101/2020.04.01.021196>
3. Oreshkova N et al. SARS-CoV-2 infection in farmed minks, the Netherlands, April and May 2020. EuroSurveill. 2020; 25(23). <https://doi.org/10.2807/1560-7917.ES.2020.25.23.2001005>
4. Leroy E et al. Transmission du Covid-19 aux animaux de compagnie : un risque à ne pas négliger. Bull Acad Vét France 2020; <http://www.academie-veterinaire-defrance.org/>